Image not found or type unknown

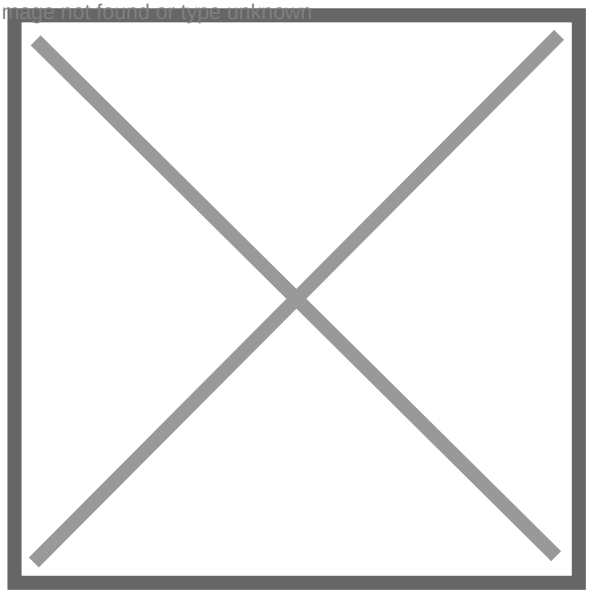

Problèmes de succession (vente bloquée d'une maison)

Par **van de pol**, le **19/07/2008** à **15:20**

Bonjour,

Il s'agit d'une question de succession liée à la mort de mon grand père, survenu à 99ans.
Mon grand - père a deux enfants : mon père habitant proche de son habitation et qui s'est occupé de lui durant sa vieillesse et une fille habitant aux Etats-Unis, que nous appellerons xxx et avec laquelle mon grand père était faché durant presque toute sa vie.
A la mort de mon grand - père, mon père s'est occupé de mettre en vente la maison, maison ancienne de village, et a trouvé un acquéreur.
Malheureusement, le notaire de mon grand père nous a informé avec un retard de deux mois que xxx conteste dans une lettre manuscrite écrite en anglais les procédures effectuées par mon père pour la mise en vente des biens (maisons et meubles) et menace d'effectuer toutes les vérifications sur le patrimoine de mon grand père par le biais d'un avocat.
La situation est donc bloquée puisqu'il n'y plus d'entente entre les deux parties.
L'acquéreur ne peut plus jouir de son bien et mes parents ne savent plus quoi faire, tant ils sont choqués par toutes les menaces proférées par xxx.
Avez-vous une idée des actions à entreprendre ?
Merci pour vos réponses.

Cordialement

JF

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés